



Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2016

Mémoire présenté à la ministre du Patrimoine canadien

par le

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
(CEPEO)

octobre 2016

NOS CRÉNEAUX D'EXCELLENCE



EXCELLENCE
ACADÉMIQUE



ÉCO-
RESPONSABLE



VOLET
INTERNATIONAL



BIEN-ÊTRE ET
INCLUSION



PETITE
ENFANCE

Table des matières

Sommaire	1
1. Contexte	4
2. Éducation de langue française.....	5
3. Immigration	9
4. Petite enfance	12
5. École et communauté	15
6. Conclusion	20



Sommaire

Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), dont le siège social est situé à Ottawa, offre des services éducatifs de langue française dans tout l'Est ontarien. Ses quelque 14 500 apprenants et apprenantes sont répartis dans 25 écoles élémentaires, 12 écoles secondaires, 1 école spécialisée et alternative ainsi que plusieurs centres de formation pour adultes.

À titre de conseil scolaire de langue française en milieu minoritaire, le CEPEO se préoccupe non seulement d'offrir une éducation de très grande qualité axée sur les compétences du 21^e siècle, mais aussi d'inculquer aux élèves la fierté de leur langue, de développer leur identité culturelle et de leur insuffler un sentiment d'appartenance à la communauté francophone. Tous les élèves du CEPEO apprennent aussi l'anglais et atteignent un haut niveau de bilinguisme à la fin de leur parcours scolaire.

De par son mandat, ses programmes et ses initiatives, le CEPEO contribue donc activement à la promotion des langues officielles du Canada et au développement d'une communauté de langue française en situation minoritaire.

Depuis sa création, le CEPEO ne cesse de viser l'excellence. La réussite de ses élèves de même que la mise en œuvre de nombreux programmes innovateurs en témoignent de façon éloquent.

Les défis liés à l'enseignement en milieu francophone minoritaire sont toutefois nombreux et requièrent un engagement profond et des ressources importantes.

Le présent mémoire présente les défis que doit relever le CEPEO face à quatre enjeux qui touchent les langues officielles du Canada :

- l'éducation de langue française;
- l'immigration;
- la petite enfance;
- l'école et la communauté.

Vous constaterez à la lecture des pages qui suivent que le CEPEO ne ménage aucun effort pour offrir une éducation de langue française de grande qualité, pour bien accueillir et encadrer un nombre important d'élèves nouvellement arrivés au Canada, pour offrir des services en français à la petite enfance et pour inscrire ses écoles au cœur de la communauté francophone.



Or, l'insuffisance de nos infrastructures et du financement disponible limite notre capacité de répondre à l'ensemble des besoins.

Le CEPEO est d'avis que le prochain plan sur les langues officielles doit prévoir un soutien accru du gouvernement du Canada aux écoles de langue française en milieu minoritaire afin qu'elles puissent s'acquitter pleinement de leur mandat et de leurs responsabilités en ce qui touche la transmission de la langue et de la culture et le développement de la communauté francophone.

Recommandations

1. Que le ministère du Patrimoine canadien mène, sur une base régulière, des campagnes de promotion grand public sur l'importance de nos langues officielles et sur la plus-value que représente l'école de langue française pour l'acquisition du bilinguisme et la maîtrise des deux langues.
2. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement accru pour l'enseignement du français langue première dans les écoles de langue française en milieu minoritaire par l'entremise des ententes Canada/provinces et territoires et qu'il inclue des mécanismes de reddition de comptes pour assurer que les fonds fédéraux servent réellement à cette fin.
3. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie des sommes pour des infrastructures scolaires afin que les conseils scolaires de langue française puissent accueillir adéquatement, sur l'ensemble de leur territoire, les élèves qui souhaitent poursuivre leur éducation en français.
4. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie des investissements suffisants pour permettre au système d'éducation de langue française en milieu minoritaire de bien accueillir et encadrer les élèves récemment arrivés au pays ainsi que leur famille.
5. Que le gouvernement du Canada fasse la promotion active de l'importance de nos langues officielles auprès des nouveaux arrivants et arrivantes et leur fasse connaître la possibilité de fréquenter l'école de langue française à l'extérieur du Québec.



6. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un soutien financier accru aux organismes d'accueil francophones en milieu minoritaire afin qu'ils puissent augmenter leur offre de services aux nouveaux arrivants et arrivantes.
7. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement suffisant, stable et continu pour les services à la petite enfance, afin de permettre notamment aux écoles de langue française de disposer des infrastructures nécessaires pour accueillir des garderies et d'autres services pour les jeunes enfants et leurs familles.
8. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement suffisant pour permettre aux écoles de langue française en milieu minoritaire de devenir de véritables carrefours communautaires, de façon à élargir l'espace francophone au sein de nos communautés.
9. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement suffisant pour permettre aux écoles de langue française en milieu minoritaire d'offrir à leurs élèves davantage d'occasions de vivre leur culture par les arts.
10. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un soutien financier accru aux artistes et organismes artistiques et culturels des communautés francophones en situation minoritaire afin notamment qu'ils puissent augmenter leur offre artistique aux écoles.
11. Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement accru pour augmenter les occasions offertes aux élèves francophones en situation minoritaire de participer à des stages d'échange en français dans d'autres régions du Canada.



1. Contexte

Créé en janvier 1998, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) est l'un des 12 conseils scolaires de langue française qui offrent des services éducatifs à la population francophone de l'Ontario.

Le CEPEO accueille quelque 14 500 apprenants et apprenantes dans 40 écoles élémentaires, secondaires et pour adultes sur un vaste territoire d'une superficie de 40 319 km² qui couvre l'ensemble de l'Est de l'Ontario. D'Ottawa où se trouve le siège social, le territoire du CEPEO s'étend à Hawkesbury et Cornwall à l'est, Pembroke à l'ouest et Kingston et Trenton au sud. Le CEPEO compte 3 000 employés et employées, en majorité du personnel enseignant.

L'effectif étudiant est en croissance depuis plusieurs années et a augmenté de plus de 4 % pour l'année scolaire 2016-2017, par rapport à l'année précédente.

L'effectif est également très diversifié. Nous comptons actuellement un peu plus de 2 000 élèves qui ne sont pas nés au Canada. Près de la moitié d'entre eux sont au pays depuis moins de cinq ans. Nous avons répertorié dans nos écoles des apprenants et apprenantes de 118 nationalités différentes. Environ 180 élèves sont des réfugiés et réfugiées. Une soixantaine d'élèves s'identifient comme autochtones.

À cette grande diversité ethnoculturelle s'ajoute toute la gamme des différences sur le plan socioéconomique et le plan de l'apprentissage. Le CEPEO pratique donc une pédagogie inclusive dont l'objectif est de permettre à chaque élève de réaliser son plein potentiel.

Ce tableau ne serait pas complet sans qu'on évoque les défis particuliers à l'enseignement en milieu francophone minoritaire. Un grand nombre de nos élèves proviennent de familles exogames et ne parlent pas ou parlent peu français à la maison. D'autres arrivent de pays où le français est la langue seconde et là où ils s'installent, ils vivent presque tous dans des milieux fortement anglo-dominants.

Dans ce contexte, nos écoles ont pour rôle d'offrir une éducation de grande qualité tout en cultivant chez les élèves la fierté et la maîtrise de la langue et en assurant la transmission de la culture. Nos écoles se veulent des lieux où les jeunes peuvent se construire une identité culturelle positive et une appartenance à la francophonie. Le CEPEO participe ainsi à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne.



Bien que les défis soient de taille, le CEPEO se démarque sur plusieurs plans. Ses élèves obtiennent des résultats supérieurs aux normes provinciales en lecture, écriture et mathématiques, selon les tests standardisés administrés par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation de l'Ontario. Selon nos données préliminaires, en 2015-2016, le taux de diplomation était de 90,4 %. Tous les élèves qui complètent leurs études secondaires ont une excellente connaissance du français et de l'anglais.

Il va de soi que les questions qui touchent les langues officielles sont d'une importance fondamentale pour le CEPEO. Elles sont au cœur même de sa mission et de son travail auprès de jeunes francophones qui évoluent en milieu minoritaire de langue française.

Le CEPEO doit pouvoir compter sur l'appui soutenu du gouvernement du Canada pour réaliser pleinement son mandat dans ce domaine, tant sur le plan éducatif que communautaire.

Dans ce mémoire, le CEPEO formule des recommandations précises relativement à quatre domaines où ses programmes, activités et initiatives en matière de langues officielles bénéficieraient d'un soutien accru du gouvernement fédéral.

2. Éducation de langue française

Préparer les élèves aux défis du 21^e siècle

Comme en font foi les résultats obtenus par les élèves du CEPEO aux divers tests standardisés ainsi que le taux élevé de diplomation, on ne peut mettre en doute la qualité de l'éducation dispensée dans nos écoles. Celle-ci est résolument ancrée dans les compétences du 21^e siècle, soit Éducation du caractère, Affaires civiques, Communication, Pensée critique et résolution de problèmes, Collaboration, Créativité et imagination.

En plus des programmes de base, nous offrons 13 Majeures Hautes Spécialisations (MHS) dans des domaines de pointe tels que Aviation et aérospatiale, Agriculture, Arts et culture, Construction, Environnement, Hôtellerie et tourisme, Sports et Transformation des aliments. Le Baccalauréat International (IB) est offert dans cinq écoles secondaires et trois écoles élémentaires.

Nous avons également mis en place de nombreuses initiatives qui permettent à nos élèves de développer leur créativité et leur engagement citoyen et d'acquérir des compétences de vie.



Par exemple, quelque 12 000 élèves ont participé à nos programmes éco-responsables depuis leur mise en place. Reconnus par les Nations-Unies et l'UNESCO, ces programmes sensibilisent les jeunes à l'importance de poser des gestes concrets pour assurer un avenir durable aux générations futures. En ce domaine, le CEPEO prêche par l'exemple. Grâce à la mise en œuvre d'un système de management environnemental, le CEPEO est devenu le premier conseil scolaire en Amérique du Nord à recevoir la certification « ISO 14001 » et à offrir la certification « ISO 14000 pour les élèves ». L'installation de panneaux solaires a permis à nos écoles de produire en 2015-2016, 1 170 039 KWh d'énergie verte, soit suffisamment pour alimenter 50 familles pendant une année entière.

Un grand nombre de nos diplômés et diplômées poursuivent aujourd'hui de belles carrières et occupent des postes de leadership dans une multitude de domaines partout dans le monde.

Le bilinguisme, une valeur à promouvoir

Or, malgré ces succès dont nous sommes fiers, trop de parents continuent de croire que l'école de langue anglaise est garante d'une meilleure réussite pour leur enfant dans la société ontarienne et canadienne. En dépit de nos efforts, plusieurs choisissent de les retirer de nos écoles pour les inscrire dans les programmes d'immersion à l'école de langue anglaise au moment de la transition au secondaire. Ces parents, parfois récemment arrivés au pays, ne sont pas toujours informés des avantages de l'école de langue française comparativement aux programmes d'immersion, particulièrement en milieu minoritaire. Ils ne connaissent pas toujours la valeur ajoutée du bilinguisme de grande qualité que les élèves peuvent acquérir dans nos écoles.

La province de l'Ontario a fait plusieurs efforts au cours des dernières années pour sensibiliser les parents à la valeur de l'école de langue française, mais cela demeure un défi.

Le CEPEO est d'avis que le gouvernement du Canada pourrait jouer un rôle pour appuyer les communautés scolaires de langue française sur ce plan en faisant davantage la promotion des langues officielles auprès du grand public. Une telle campagne devrait faire valoir les nombreux avantages qu'apporte la connaissance du français et de l'anglais, tant sur le plan personnel que professionnel, au Canada comme ailleurs dans le monde.

Recommandation 1

Que le ministère du Patrimoine canadien mène, sur une base régulière, des campagnes de promotion grand public sur l'importance de nos langues officielles et sur la plus-value que représente l'école de langue française pour l'acquisition du bilinguisme et la maîtrise des deux langues.



Appuyer davantage l'apprentissage de la langue

Une proportion importante de nos élèves requiert des programmes et appuis spéciaux pour développer la maîtrise du français. Certains sont nouvellement arrivés au Canada et parlent une autre langue à la maison. Un très grand nombre proviennent de familles exogames et vivent dans des milieux très anglo-dominants. Pour ces élèves, l'école est le principal lieu d'apprentissage de la langue.

Tel que l'indique le tableau ci-dessous, plus de 20 % des élèves du CEPEO sont inscrits dans nos programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) ou nos programmes d'appui aux nouveaux arrivants et arrivantes (PANA). Ils y reçoivent un appui additionnel pour l'apprentissage du français, clé de leur réussite à l'école de langue française.

NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LES PROGRAMMES ALF/PANA

Année	Nombre d'élèves	Proportion des élèves
2014-2015	3 280	25 %
2015-2016	3 587	26,5 %
2016-2017	2 926*	21 %

* Données préliminaires pour 2016-2017

Depuis 2004, le ministère de l'éducation de l'Ontario poursuit également la Politique d'aménagement linguistique (PAL) qui vise à optimiser la transmission de la langue et de la culture françaises chez les jeunes, à les amener à réaliser pleinement leur potentiel à l'école et dans la société et à apporter un souffle nouveau à la communauté francophone de l'Ontario. Cette politique exige que les écoles et le personnel enseignant déploient des efforts additionnels pour encadrer le cheminement culturel des élèves, notamment par la mise en œuvre d'une pédagogie culturelle spécialement conçue pour le milieu minoritaire.

Grâce à l'entente Canada-Ontario, le CEPEO reçoit de la province un important appui pour l'enseignement du français et la transmission de la culture. Toutefois, les besoins sont énormes, que ce soit pour la formation du personnel, l'organisation d'activités qui enrichissent l'enseignement, ou l'appui personnalisé aux élèves qui ont besoin de faire du rattrapage linguistique.

C'est pourquoi nous estimons nécessaire un soutien accru à tous les niveaux.



Par exemple, nous souhaiterions avoir accès à un plus grand nombre de moniteurs et monitrices de langue. Nous souhaiterions exposer davantage nos élèves à des activités artistiques et culturelles en français. Nous souhaiterions aussi multiplier les occasions pour nos élèves de vivre des expériences authentiques au sein de la communauté francophone (bénévolat, stages d'échange, etc.).

Recommandation 2

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement accru pour l'enseignement du français langue première dans les écoles de langue française en milieu minoritaire par l'entremise des ententes Canada/provinces et territoires et qu'il inclue des mécanismes de reddition de comptes pour assurer que les fonds fédéraux servent réellement à cette fin.

Augmenter et améliorer les infrastructures

Le CEPEO connaît depuis 2000 une croissance annuelle de son effectif étudiant.

CROISSANCE DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS (EPT) ENTRE 2014-2015 ET 2016-2017

Année	Effectifs -21 ans	Effectifs totaux*	Taux de croissance
2014-2015	13 050	13 500	3,5 %
2015-2016	13 450	13 800	3,1 %
2016-2017 (préliminaires)	14 000	14 100	4,4 %

*Incluant les apprenants et les apprenantes de plus de 21 ans, le CEPEO compte plus de 14 500 apprenants en 2016-2017

Les francophones sont également de plus en plus nombreux à réclamer l'accès à une école publique de langue française dans des secteurs du territoire où le CEPEO n'a pas d'école à l'heure actuelle.

Ajoutons que le système d'éducation de langue française est encore en mode rattrapage sur le plan des infrastructures. En effet, certaines écoles dont le CEPEO a hérité au moment de sa création en 1998 sont vétustes et requièrent d'importantes mises à niveau.

Ces facteurs exercent d'énormes pressions sur notre capacité d'accueil. Nos besoins en infrastructures sont tels que les fonds d'immobilisation accordés par le gouvernement de l'Ontario ne nous permettent pas de répondre pleinement à la demande. Les élèves sont donc tentés de choisir les écoles de langue anglaise qui offrent alors, souvent, de meilleures installations que les écoles de langue française.



Le CEPEO est donc d'avis que le gouvernement du Canada doit appuyer la province sur le plan des infrastructures afin que les conseils scolaires de langue française puissent offrir leurs services à tous les élèves qui ont un droit constitutionnel à l'éducation de langue française, ainsi qu'aux nouveaux arrivants et arrivantes qui souhaitent s'intégrer à la communauté francophone.

Recommandation 3

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie des sommes pour des infrastructures scolaires afin que les conseils scolaires de langue française puissent accueillir adéquatement, sur l'ensemble de leur territoire, les élèves qui souhaitent poursuivre leur éducation en français.

3. Immigration

Le défi de bien accueillir les nouveaux arrivants et arrivantes

Le Canada est depuis longtemps une terre d'accueil pour des immigrants et immigrantes de tous horizons et cela est encore vrai aujourd'hui. L'effectif du CEPEO reflète bien cette réalité, puisque nous accueillons en 2016-2017, plus de 2 000 apprenants et apprenantes qui ne sont pas nés au Canada. Cela représente environ 15 % de notre effectif. Certaines de nos écoles ont toutefois une proportion d'apprenants et d'apprenantes immigrants qui dépasse les 25 % de leur effectif, notamment dans la région de la capitale nationale.

Tel que l'indique le tableau ci-dessous, le nombre de nouveaux arrivants et arrivantes a fait cette année (2016-2017) un bond spectaculaire de 75,6 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'élèves qui sont au pays depuis moins d'un an a plus que triplé.

NOUVEAUX ARRIVANTS ET ARRIVANTES AU CÉPEO

Durée de la présence au Canada	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Moins d'un an	0	0	0	98	307
Un à cinq ans	160	296	318	396	683
Cinq ans et plus	990	980	802	715	1 133
Total	1 150	1 276	1 120	1 209	2 123

On compte parmi nos élèves environ 180 réfugiés et réfugiées, dont un grand nombre de ressortissants syriens, ainsi que 72 demandeurs d'asile. Ces deux types de nouveaux arrivants et arrivantes représentent environ 15 % de nos élèves qui ne sont pas nés au Canada.



Tous les nouveaux arrivants et arrivantes ont besoin de soutien pour se familiariser avec leur pays d'adoption. Plusieurs ont besoin d'appui additionnel pour l'apprentissage du français et de l'anglais. Certains ont été privés de scolarité pendant quelques années et doivent effectuer un rattrapage par rapport à leur groupe d'âge. D'autres ont vécu des situations difficiles ou traumatisantes et ont besoin d'une attention particulière sur le plan de la santé mentale et physique. Leurs parents ont également besoin d'aide pour s'intégrer à leur nouvelle communauté, pour comprendre le système d'éducation d'ici et pour être en mesure d'appuyer le cheminement scolaire de leurs enfants.

Le CEPEO déploie d'importantes ressources humaines et financières pour répondre aux besoins particuliers des nouveaux arrivants et arrivantes.

Par exemple, le CEPEO partage avec le Conseil des écoles catholiques du Centre Est les services de six travailleurs et travailleuses d'établissement dans les écoles. Ces TÉE aident les familles et les élèves nouvellement arrivés à s'adapter à leur nouveau milieu et à faire la liaison avec les divers services sociaux et communautaires dont ils peuvent avoir besoin. Ce service requiert beaucoup de temps car il demande de nombreuses rencontres individuelles, souvent au domicile des familles qui sont dans l'incapacité de se rendre à l'école.

Compte tenu de l'augmentation rapide et importante du nombre de nouveaux arrivants et arrivantes qui fréquentent nos écoles en 2016-2017, le CEPEO a un urgent besoin d'embaucher davantage de TÉE afin de répondre à ces besoins croissants.

Autre exemple, le CEPEO a mis sur pied en 2015 le programme Café-communauté. Chaque session de ce programme donne aux parents nouvellement arrivés au pays l'occasion de se rencontrer sur une base hebdomadaire pendant plusieurs semaines. En plus de briser l'isolement des nouvelles familles, ces rencontres servent à leur faire mieux connaître le fonctionnement et les attentes de l'école, à les outiller pour appuyer le cheminement scolaire de leur enfant et à leur faire découvrir les ressources disponibles dans la communauté. Le CEPEO prévoit tenir en 2016-2017, huit sessions Café-rencontre dans diverses écoles.

Le CEPEO offre également plusieurs classes de langues internationales. Ouvertes à l'ensemble des élèves, ces classes permettent notamment aux nouveaux arrivants et arrivantes d'apprendre ou de maintenir la langue de leur pays d'origine. En 2016-2017, le CEPEO offre, dans 17 écoles, des classes en 16 langues différentes.



Le CEPEO croit que des initiatives de ce genre sont essentielles pour assurer l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes dans la société canadienne et la réussite scolaire des jeunes. Elles entraînent toutefois des coûts importants dont une partie seulement sont couverts par des subventions additionnelles de la province. À titre d'exemple, les coûts directs reliés à l'accueil des réfugiés et réfugiées syriens au CEPEO en 2015-2016 se sont élevés à 115 000 \$.

Le CEPEO est d'avis que le gouvernement fédéral devrait fournir, par l'entremise de la province, des ressources financières additionnelles aux conseils scolaires comme le nôtre qui ont un important effectif de nouveaux arrivants et arrivantes.

Recommandation 4

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie des investissements suffisants pour permettre au système d'éducation de langue française en milieu minoritaire de bien accueillir et encadrer les élèves récemment arrivés au pays ainsi que leur famille.

Le besoin de mieux informer les nouveaux arrivants et arrivantes

Au cours des récentes années, de nombreux organismes de la francophonie canadienne ont fait valoir que le maintien du poids démographique des communautés minoritaires de langue officielle partout au pays repose en bonne partie sur l'immigration. Le CEPEO se réjouit du fait que le gouvernement Trudeau ait récemment réinstauré certaines mesures visant à favoriser l'immigration francophone à l'extérieur du Québec.

Nous croyons toutefois que le gouvernement du Canada doit également mieux promouvoir l'importance des langues officielles auprès des nouveaux arrivants et arrivantes et mieux les informer au sujet des communautés minoritaires de langue officielle. Selon notre expérience, les nouveaux arrivants et arrivantes qui s'installent dans notre région découvrent souvent trop tard que leurs enfants auraient pu fréquenter une école de langue française et y apprendre également l'anglais. Trop souvent, les structures d'accueil du Canada, tant dans nos ambassades qu'au pays, les dirigent automatiquement vers les écoles de langue anglaise. Il y aurait lieu de corriger ce qui semble être une méconnaissance à l'égard des communautés minoritaires de langue officielle dans les structures gouvernementales qui gèrent l'immigration.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada fasse la promotion active de l'importance de nos langues officielles auprès des nouveaux arrivants et arrivantes et leur fasse connaître la possibilité de fréquenter l'école de langue française à l'extérieur du Québec.



Le CEPEO croit également important que le ministère du Patrimoine canadien soutienne davantage les organismes d'accueil francophones en milieu minoritaire afin qu'ils puissent réellement jouer leur rôle d'accueil et d'intégration auprès des nouveaux arrivants et arrivantes au sein des communautés francophones.

Recommandation 6

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un soutien financier accru aux organismes d'accueil francophone en milieu minoritaire afin qu'ils puissent augmenter leur offre de services de soutien aux nouveaux arrivants et arrivantes.

4. Petite enfance

Les services en français : essentiels mais inadéquats

Ce mémoire ne vise pas à refaire l'argumentaire pour démontrer que la petite enfance est d'une importance fondamentale pour les communautés francophones en milieu minoritaire ou pour démontrer la valeur et l'efficacité d'offrir des services en français aux enfants et familles francophones, en particulier aux clientèles plus vulnérables. Ces questions ont fait l'objet de nombreuses études et recherches, tel qu'on le rappelle ci-dessous.

« Le rôle critique de la petite enfance pour favoriser tant la transmission de la langue française que la fréquentation des écoles de langue française et le développement des communautés est abordé dans divers documents clés élaborés par les communautés depuis le début des années 2000, y compris le plan *Partir en français* (2003) de la CNPF, le *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada* (2005) de la Table nationale en développement de la petite enfance (désormais le GRINPE), le *Plan stratégique communautaire* (2008) du Forum des leaders et le *Plan stratégique sur l'éducation de langue française 2012-2017* de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. »¹

¹ Marc L. Johnson et coll., [Transmission de la langue française aux jeunes francophones en situation minoritaire : Théorie et stratégie : Rapport final](#), Gatineau, Socius recherche et conseils, décembre 2015, p. 2. Version en ligne consultée le 13 octobre 2016.



Dans son tout récent rapport publié le 3 octobre 2016, le commissaire aux langues officielles du Canada affirme pour sa part « qu'en milieu minoritaire, la petite enfance revêt une importance particulière, et ce, tant sur le plan individuel que collectif. D'une part, pour les jeunes enfants, il s'agit d'un moment clé en matière d'apprentissage de la langue française, de construction identitaire et de développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté. D'autre part, c'est une période critique pour ce qui est du développement et de la vitalité des communautés ».²

Dans ce même rapport, le commissaire souligne que, malgré leur importance vitale, les services en français pour la petite enfance en milieu minoritaire souffrent d'une insuffisance systématique de ressources. Ce manque a été grandement exacerbé par la décision de l'ancien gouvernement conservateur de ne pas renouveler dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2013-2018* l'enveloppe budgétaire qui était réservée aux initiatives en petite enfance depuis 2003.

Le commissaire fait également valoir que ce manque de financement entraîne « une pénurie de personnel et un manque de formation, un manque d'infrastructures ainsi qu'un manque de sensibilisation des parents et des fournisseurs de services »³.

Fort de sa propre expérience, le CEPEO ne peut qu'abonder dans le même sens.

Le CEPEO offre, directement ou en collaboration avec des partenaires, des services de garde pour bambins (18 mois à 3 ans et 8 mois) dans 22 de ses 25 écoles élémentaires. Les services seront offerts dans deux autres écoles à compter de septembre 2017.

Or, l'offre ne suffit pas à la demande. Presque toutes nos garderies ont des listes d'attente, parfois longues.

De plus, malgré une demande importante, le programme pour poupons (enfants de la naissance à 18 mois) n'est offert, par l'entremise de nos partenaires, que dans 4 de nos 25 écoles. Nous ne sommes pas en mesure d'étendre ce programme, car les ratios d'une éducatrice ou d'un éducateur de la petite enfance pour trois poupons en tout temps le rendent très coûteux. Augmenter les places pour poupons exercerait une pression trop importante sur les coûts d'opération du service de garde et sur les tarifs imposés aux familles, mettant ainsi à risque la viabilité des services.

² Commissariat aux langues officielles, [La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire](#), octobre 2016. Version en ligne consultée le 13 octobre 2016

³ Commissariat aux langues officielles, [La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire](#), octobre 2016. Version en ligne consultée le 13 octobre 2016.



En l'absence de services de garde en français complets et en nombre suffisant, bien des parents n'ont d'autre choix que de recourir à des services en anglais. Les conséquences sont néfastes pour la communauté franco-ontarienne et pour nos écoles. Quand leur enfant a fréquenté une garderie de langue anglaise, les parents choisissent souvent de l'inscrire à l'école de langue anglaise. Et s'ils l'inscrivent dans une école de langue française, l'enfant a souvent une maîtrise inadéquate du français et requiert beaucoup d'appui supplémentaire au début de son parcours scolaire.

Des infrastructures insuffisantes

L'insuffisance de nos infrastructures constitue pour nous un obstacle majeur à une offre adéquate de services de garde. La croissance constante de notre effectif fait en sorte que nous ne disposons pas de locaux qui nous permettraient de créer des places additionnelles dans nos garderies scolaires.

L'insuffisance de nos infrastructures nous empêche également d'accueillir dans nos écoles d'autres services pour la petite enfance, tels que des groupes de jeu, des centres parents-enfants, des centres de littératie préscolaire, des services d'orthophonie, etc. Bien que nous l'ayons fait par le passé, nous avons parfois dû, avec regret, déloger des partenaires parce que nous avons besoin de locaux pour répondre à l'accroissement de notre effectif.

Or, nous sommes convaincus que la présence de tels services dans nos écoles nous permettrait d'établir des liens entre l'école et la famille bien avant que l'enfant ne soit d'âge scolaire, avec tous les avantages que cela comporte : francisation dès le plus jeune âge, possibilité d'intervention précoce en cas de problème d'apprentissage, appui aux familles, continuum intégré de services, etc. Ce serait là autant de moyens de favoriser le recrutement d'une clientèle scolaire plus nombreuse et surtout mieux préparée à entrer à l'école de langue française, avec les retombées positives que cela représente pour la vitalité de nos communautés francophones.

Les budgets d'immobilisation consentis par la province ne suffisent pas à nos besoins en infrastructures pour les services à la petite enfance. Nos écoles doivent être agrandies car elles sont déjà remplies au maximum et nos listes d'attente pour les enfants d'âge préscolaire s'allongent.



La première recommandation du récent rapport du commissaire aux langues officielles reconnaît l'importance d'un investissement fédéral soutenu dans les services à la petite enfance en milieu francophone minoritaire :

« Le commissaire aux langues officielles recommande à la ministre du Patrimoine canadien et au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social de consulter les communautés francophones en situation minoritaire ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de prévoir dans le prochain plan sur les langues officielles un investissement suffisant, stable et continu dans le développement de la petite enfance au sein de ces communautés. »⁴

Le CEPEO souhaite faire écho à cette recommandation. Nous sommes d'avis que l'allocation par le ministère du Patrimoine canadien de fonds pour les services à la petite enfance est indispensable et aurait des répercussions bénéfiques sur l'ensemble du système d'éducation de langue française et des communautés francophones en situation minoritaire.

Recommandation 7

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoit un investissement suffisant, stable et continu pour les services à la petite enfance, afin de permettre notamment aux écoles de langue française de disposer des infrastructures nécessaires pour accueillir des garderies et d'autres services pour les jeunes enfants et leurs familles.

5. École et communauté

Faire de nos écoles des carrefours communautaires

Le CEPEO croit profondément au concept de l'école communautaire citoyenne. Pour offrir aux élèves l'ensemble des occasions et expériences qui leur permettront de développer leur créativité, d'adopter de saines habitudes de vie, de comprendre le monde qui les entoure et de devenir des citoyens et citoyennes engagés sur le plan civique, l'école doit être ancrée dans sa communauté.

C'est d'autant plus important en milieu minoritaire où il faut à tout prix élargir l'espace francophone des élèves au-delà de la famille et de l'école pour développer leur identité culturelle et leur adhésion à la communauté francophone.

⁴ Commissariat aux langues officielles, [La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire](#), octobre 2016. Version en ligne consultée le 13 octobre 2016.



Nous croyons également que l'école est un lieu efficient pour répondre à de multiples besoins communautaires parce qu'elle constitue un pôle d'attraction naturel pour les familles. Encore là, c'est un moyen idéal d'élargir l'espace francophone pour l'ensemble de la communauté.

Fort de ces convictions, le CEPEO a développé plusieurs partenariats très diversifiés. À titre d'exemple, dans le cadre de notre programme Éco-responsable, une de nos écoles en milieu rural a créé un marché de produits du terroir en collaboration avec des producteurs locaux. Santé publique Ottawa a tenu une clinique de vaccination dans une de nos écoles. Divers organismes communautaires offrent des services d'appui à nos écoles comme l'initiative Grands-parents à l'écoute pour appuyer les élèves en lecture et en écriture, le projet Un vélo, une ville qui favorise la réussite scolaire tout en brisant l'isolement des aînés et aînées, ou encore les Clubs de devoirs Par ICI grâce auxquels l'école et des partenaires communautaires travaillent ensemble pour le développement éducatif, social et culturel de nos jeunes.

Augmenter les infrastructures et le financement

Nous avons indiqué dans la section sur la petite enfance que l'insuffisance de nos infrastructures limite sérieusement notre capacité à offrir des services à la petite enfance. De la même façon, le manque de locaux nous limite dans notre capacité de faire de nos écoles de véritables carrefours communautaires.

Le nombre de pieds carrés pour lequel nous recevons un financement de la province est tellement restreint qu'il nous est impossible, même dans une école neuve, de dédier des espaces à des fins communautaires. La croissance de notre effectif nous oblige déjà souvent à loger des élèves dans des classes portatives.

Notre budget est également très limité en ce qui touche les frais d'entretien et de nettoyage. Cela nous oblige à demander des frais d'utilisation qui rendent parfois nos locaux inaccessibles pour certains groupes communautaires.

La communauté francophone (en particulier dans les petits milieux), manque souvent de lieux pour des activités communautaires. Nous croyons que les écoles pourraient, à relativement peu de frais, servir à combler ce besoin. Ce serait là une façon efficiente de renforcer les communautés francophones en situation minoritaire et inversement de favoriser le recrutement d'une clientèle scolaire plus nombreuse pour les écoles de langue française.

Recommandation 8

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement suffisant pour permettre aux écoles de langue française en milieu minoritaire de devenir de véritables carrefours communautaires, de façon à élargir l'espace francophone au sein de nos communautés.



Ancrer nos écoles dans la culture

Le CEPEO est d'avis que l'école de langue française doit être ancrée dans la culture puisque la francophonie canadienne est d'abord et avant tout un projet culturel.

Nous croyons également que la pratique des arts et l'exposition à des œuvres et activités artistiques professionnelles aident à développer chez nos élèves la créativité, l'innovation et la réflexion critique, des compétences essentielles au 21^e siècle. Les arts leur présentent une multiplicité d'idées, de formes et de points de vue et leur laissent entrevoir un monde de possibilités.

En milieu minoritaire, il est d'autant plus essentiel de faire découvrir aux élèves les artistes et les produits culturels de la francophonie, plus particulièrement ceux de l'Ontario français. C'est le moyen par excellence de développer leur identité culturelle et de renforcer chez eux la fierté de la langue et le sens d'appartenance à la communauté francophone. La fréquentation des arts professionnels permet aux élèves de découvrir des modèles de réussite et des lieux de vitalité francophone à l'extérieur de l'école. C'est une façon de leur donner le goût de leur culture et de former nos artistes et nos publics de demain.

L'école constitue le seul lieu par lequel un grand nombre de nos élèves s'initient aux arts et à la culture francophones. Le CEPEO accorde donc beaucoup d'importance à l'éducation artistique et cherche à multiplier les occasions d'exposer les élèves à des œuvres artistiques professionnelles. De plus, nous employons dans nos écoles secondaires des animateurs et animatrices culturels dont la tâche est de faire vivre la culture franco-ontarienne aux élèves. Le Centre d'excellence artistique de l'école secondaire De La Salle ainsi que d'autres programmes artistiques offerts dans certaines de nos écoles fournissent à nos artistes en herbe des occasions uniques de développer leurs talents. Mais, nous aimerions faire davantage. Permettre par exemple à tous les élèves d'assister à au moins un spectacle professionnel par année pendant tout leur parcours scolaire. Embaucher des artistes en résidence qui pourraient pratiquer leur art au sein d'une école, tout en offrant des occasions d'apprentissage et de découverte aux élèves. Améliorer la formation de nos enseignants et enseignantes pour qu'ils puissent être de véritables passeurs culturels.

Nos rêves n'ont de limites que nos moyens. Pour nous permettre de faire vivre pleinement la culture francophone dans nos écoles, il faudrait augmenter les ressources financières qui nous sont disponibles.

Recommandation 9

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un investissement suffisant pour permettre aux écoles de langue française en milieu minoritaire d'offrir à leurs élèves davantage d'occasions de vivre leur culture par les arts.



Le CEPEO estime également important que le ministère du Patrimoine canadien accorde un soutien financier accru aux artistes et organismes artistiques de façon à augmenter l'offre artistique et à en réduire le coût d'achat pour les écoles.

Recommandation 10

Que le prochain plan sur les langues officielles prévoie un soutien financier accru aux artistes et organismes artistiques et culturels des communautés francophones en situation minoritaire afin notamment qu'ils puissent augmenter leur offre artistique aux écoles.

Augmenter les occasions d'échange

Les voyages, les stages d'échange et les partenariats pédagogiques sont autant d'occasions de favoriser l'expansion des connaissances, des sensibilités et des perspectives chez les élèves comme chez le personnel. Ces activités revêtent une importance particulière lorsqu'elles permettent à des élèves francophones en situation minoritaire de découvrir d'autres communautés francophones du Canada ou des facettes de la francophonie internationale.

En cette ère de mondialisation, le CEPEO ne ménage aucun effort pour permettre à ses élèves de s'ouvrir au monde.

Nous offrons le Baccalauréat International (IB) dans cinq écoles secondaires et trois écoles élémentaires.

Notre partenariat avec l'Académie de Besançon en France a permis divers échanges sur le thème du climat scolaire positif et a donné la chance à des élèves de trois de nos écoles de participer à des projets pédagogiques et d'engagement enrichissants en France.

Notre récent partenariat avec l'Académie Aix-Marseille va dans le même sens en permettant des échanges et des collaborations pédagogiques innovantes.

Le Forum jeunesse sur l'environnement et le développement durable tenu en novembre 2015 a permis à des élèves de tout le territoire du CEPEO de se sensibiliser aux enjeux de la conférence de Paris sur le climat (COP21) et de faire porter leur voix, par l'entremise de recommandations et de vidéos, jusqu'à la conférence de Paris, en collaboration avec des élèves d'institutions québécoises et françaises.

Nos excellentes relations avec diverses institutions françaises, dont l'ambassade de France au Canada, nous ont permis de faire rayonner la francophonie ontarienne et faire valoir l'importance du fait français minoritaire.



Nos efforts de recrutement, en collaboration avec les ambassades du Canada et des agences spécialisées dans plusieurs pays, ont permis à une trentaine d'élèves du Mexique, de la Colombie et de la Chine notamment, de venir étudier une année complète dans quatre de nos écoles.

Et c'est sans compter les nombreux voyages éducatifs au Canada et ailleurs offerts à des groupes d'élèves chaque année.

Dans un monde idéal, chaque élève devrait avoir l'occasion de vivre un stage d'échange au moins une fois pendant son parcours scolaire. Nous aimerions notamment que tous nos élèves puissent rencontrer des jeunes francophones de leur âge dans une autre région de l'Ontario ou du Canada. De telles expériences contribueraient de façon unique au développement de leur identité culturelle. Des organisations telles que l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) offrent des possibilités d'échanges de ce genre, mais elles demeurent trop peu nombreuses faute de ressources suffisantes.

Recommandation 11

Que le ministère du Patrimoine canadien prévoie un investissement accru pour augmenter les occasions offertes aux élèves francophones en situation minoritaire de participer à des stages d'échange en français dans d'autres régions du Canada.



6. Conclusion

Offrir aux jeunes francophones une éducation de qualité axée sur les compétences du 21^e siècle et leur inculquer des valeurs qui feront d'eux des citoyens et citoyennes engagés dans la société canadienne et la communauté francophone. Voilà le mandat auquel le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario croit profondément et consacre toute son énergie.

Ce mandat essentiel s'inscrit tout à fait dans l'engagement du gouvernement du Canada de promouvoir les langues officielles du pays ainsi que la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

C'est pourquoi notre Conseil invite le gouvernement à tenir compte des pistes de réflexion et d'action proposées dans le présent mémoire lors de l'élaboration du plan qui encadrera ses initiatives en faveur des communautés francophones en situation minoritaire au cours des prochaines années.